

Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet GAEC PECHEUX BOSSIGUEL sur la commune principale de l'AIOT Bossiguel 22150 GAUSSON.

La référence de votre dossier est A-3-B75GFOFS et concerne une demande de type "une déclaration de modification"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 11/04/2023 à 09h25 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

Vous allez recevoir dans quelques instants, à l'adresse ci-dessous, un message de confirmation de transmission de votre dossier :

- #xxxx# (pour rappel, courriel d'échange avec l'administration)
- #yyyy# (pour rappel, déclarant)
- #zzzz# (pour rappel, mandataire)

1 - Type de déclaration

Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration de modification**

La déclaration de modification porte sur :

Les dispositions relatives à l'implantation des installations (modification de l'emprise du site, des bâtiments, des réseaux)

Les prescriptions applicables à l'installation

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La DDETSPP ou la DAAF**

Conditions d'engagement du déclarant

- **Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.**

- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur Service-public.fr

2 - Déclarant

Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Déclarant**

Personne morale

N° SIRET **44791046400018**

Raison sociale **GAEC PECHEUX BOSSIGUEL**

Forme juridique **Groupement agricole d'exploitation en commun (GAEC)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

Adresse en France

BOSSIGUEL

Bossiguel

22150 GAUSSON

Signataire

Nom : **PECHEUX**

Prénom : **Bertrand**

Qualité : **Associé**

Référent

Nom : **PECHEUX**

Prénom : **Bertrand**

Fonction : **Associé**

3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **GAEC PECHEUX BOSSIGUEL**

Description des activités :

Le GAEC PECHEUX BOSSIGUEL est autorisé à exploiter un élevage de 95 vaches laitières au lieu-dit « Bossiguel » à GAUSSON. Le projet prévoit la construction d'un hangar à matériel et d'une extension de la stabulation pour pouvoir accueillir deux robots de traite. Il n'y a pas de modification des effectifs prévue. La construction se fera dans le prolongement de la stabulation existante et avec des matériaux similaires, à savoir une charpente bois et métallique, un bardage de tôles pleines ivoire et une couverture en fibre ciment. Le hangar quant à lui aura une charpente métallique, un bardage de tôles pleines ivoire sur 3 faces, la 4e étant ouverte, et une couverture en bac acier de teinte bleu ardoise. Les constructions sont réalisées dans le prolongement ou dans l'alignement des bâtiments existants afin de limiter leur impact dans le paysage et le mitage du territoire. La nouvelle salle de traite se trouve à l'emplacement de l'ancien hangar matériel. Un tiers se trouvent à moins de 100m du projet, cette situation fait donc l'objet d'une demande d'aménagement de prescription. Les effluents produits ainsi que les quantités d'azote et de phosphore générés par l'élevage demeurent inchangés. Le projet se trouve en zone A et respecte les articles du PLUi de LOUDEAC COMMUNAUTE – BRETAGNE CENTRE.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

4 - Localisation

[Localisation de l'installation](#)

Bossiguel

22150 GAUSSON

X : 271581

Y : 6812621

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation, jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

5 - Activité du site

Implantation de l'installation

Modifications apportées aux dispositions matérielles :

Le projet prévoit la construction d'une extension de stabulation pour accueillir deux robots de traite en remplacement de l'ancienne salle de traite qui sera désaffectée. Les dimensions seront de 24,5m x 12,6m, soit 309m². Le hangar fera 18,12m x 17m, soit 308m². Les aménagements sont situés section ZK, parcelles n°81 et 91, lieu-dit « Bossiguel » sur la commune de GAUSSON.

6 - Mode d'exploitation

Prescriptions applicables

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **OUI**

7 - Pièces justificatives

Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100 m :

GAECPECHEUXBOSSIGUEL_2500.pdf

Un plan d'ensemble à jour à une échelle minimale de 1/200 :

GAECPECHEUXBOSSIGUEL_500.pdf

Modification des prescriptions applicables :

ex demande de dérogation tiers et puits.pdf